

LES SONDAGES RÉMUNÉRÉS DE HÉSAT CLUB

Vous avez nécessairement été attiré par le texte suivant : « **HÉSAT** vous offre la possibilité de participer à des sondages rémunérés et de gagner entre 180 € et 1 440 € sans frais et sans engagement. »

Vous pensez logiquement que vos avis seront rémunérés et vous permettront d'arrondir vos fins de mois.

Hélas, la réalité est moins reluisante et le **Réseau Anti-Arnaques** s'est intéressé aux coulisses de cette proposition.

En fait, il vous est demandé d'effectuer une formation en ligne avec un organisme agréé par l'État. À l'issue de cette formation (« une vidéo quelques heures à regarder en ligne » précise l'interlocutrice), l'entreprise vous demande de répondre à un sondage nécessitant 5 minutes au maximum. La prestation est à financer par votre compte CPF et vous percevez 30 % du montant de la formation ainsi financée. Le catalogue comprend des modules facturés entre 500 et 3 300 €.

Votre rémunération de 30 % est versée sous forme de carte de crédit prépayée.

Dans l'histoire, il s'agit bien de faire financer par l'État une formation certifiée CPF dans le seul objectif de vous reverser 30 % de son prix, avec au passage **HÉSAT CLUB** qui prélève sa marge comme apporteur d'affaires à différents cabinets similaires ! Ainsi, vous devenez complice d'un montage pour le moins douteux, voire répréhensible...



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)